

Budget Primitif 2020

Conseil Municipal du 8 juillet 2020

PREAMBULE

Exceptionnellement le vote du budget primitif se déroule dans la même séance que la tenue du débat d'orientation budgétaire. Il doit intervenir avant le 31 juillet.

La crise sanitaire a non seulement décalé le vote mais impacté fortement notre budget.

Celui est malgré tout bâti de manière à conserver une bonne qualité de services publics tout en préservant les capacités financières de la Commune, tel est notre défi aujourd'hui.

C'est en intégrant toutes ces contraintes que nous avons préparé ce budget primitif 2020.

LE BUDGET PRINCIPAL

I - Synthèse du budget

L'équilibre budgétaire de l'année 2020 est proposé à hauteur de 22 341 175.69 € dont 13 799 072.98 € pour la section de fonctionnement et 8 542 102.71 € pour celle d'investissement. Cet équilibre prend en compte l'excédent de fonctionnement du budget principal pour un montant de 5 088 089,33 € affecté de la manière suivante : 2 874 728,98 € en fonctionnement et 2 213 360,35 € en investissement. Les restes à réaliser en dépenses (421 639,61 €) et en recettes (380 601,38 €) sont bien sûr intégrés au résultat de l'exercice 2019.

Voici l'examen détaillé de cette proposition budgétaire. La section de fonctionnement vous sera présentée dans un premier temps, la section d'investissement le sera ensuite globalement puis d'une façon plus détaillée, par opération.

II – La Section de Fonctionnement : 13 799 072,98 €

	BP 2019	BP 2020
Excédent de fonctionnement reporté :	2 695 757.90	2 874 728.98
Recettes de fonctionnement :	11 021 663.00	10 924 344.00
Total recettes :	13 717 420.90	13 799 072.98
Virement à la section d'investissement :	4 289 819.90	4 039 296.98
Dépenses de fonctionnement :	9 427 601.00	9 759 776.00
Total dépenses :	13 717 420.90	13 799 072.98

Les effets de la crise sanitaire ont bien évidemment été intégrés et pèsent lourdement sur les inscriptions budgétaires en fonctionnement, puisqu'entre la diminution de certaines recettes et l'augmentation des dépenses c'est un coût global de 250 000 € qui a été impacté sur la section de fonctionnement.

A- Les Recettes de fonctionnement

002 : Résultat de fonctionnement reporté : 2 874 728,98 €

Ce montant reprend le résultat global de fonctionnement de l'exercice 2019 du budget principal (5 088 089,33 €) diminué de la somme affectée en investissement (au compte 1068 pour 2 213 360,35 €).

Chapitre 013 : Atténuations de charges : 50 000,00 €

Sont inscrits ici les remboursements sur les charges de personnel en cas d'arrêts maladie, de congés maternité ou paternité ainsi que les remboursements sur les contrats aidés. Ceux-ci sont en diminution en raison de la fin de ce dispositif.

Chapitre 042 : Opérations d'ordre entre sections : 103 000,00 €

On trouve sur ce chapitre les travaux en régie, qui ont fait l'objet d'une dépense en fonctionnement et qui seront transférés en investissement.

Chapitre 70 : Produits des services : 387 500,00 €

Les crédits inscrits correspondent aux recettes provenant de l'exploitation des services communaux (Théâtre, restaurant scolaire, centre de loisirs, ...). Ils sont en forte diminution en raison de l'impact de la crise du coronavirus.

Chapitre 73 : Impôts et taxes : 8 159 935,00 €

Ce chapitre comptabilise l'ensemble des produits fiscaux perçus par la collectivité.

Les taxes foncières et la taxe d'habitation représentent plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement du budget de la Commune.

Les bases fiscales sont revalorisées de 0.9% pour la taxe d'habitation et 1.2% pour les taxes foncières (variation désormais calculée sur l'inflation constatée au mois de novembre N-1).

Leur évolution est la suivante :

	2019		2020	Variation
	Bases notifiées	Bases définitives	Bases notifiées	
TH	12 757 000	12 760 949	12 916 000	1.22%
TF	12 238 000	12 281 587	12 409 000	1.04%
TFNB	159 300	158 279	160 500	1.40%
Total :	25 154 300	25 200 815	25 485 500	1.13%

Dans le même temps, comme annoncé lors du DOB les taux d'imposition n'augmenteront pas pour la onzième année consécutive.

On retrouve également sur ce chapitre la taxe locale sur la publicité extérieure les taxes additionnelles aux droits de mutations ainsi que la taxe de séjour.

Les taxes de séjour ont été minorées de 35% et les taxes additionnelles aux droits de mutation de 40% comme préconisé par les experts.

Chapitre 74 : Dotations et participations : 1 921 609,00 €

La Dotation Globale de fonctionnement augmente de 22 000 € grâce à la Dotation de Solidarité Rurale et à la Dotation Nationale de péréquation. La dotation forfaitaire reste stable (1 023 000 €).

On retrouve également sur ce chapitre les compensations versées en contrepartie des exonérations accordées par l'Etat, ainsi que les subventions de fonctionnement et les participations (notamment pour le centre de loisirs).

Chapitre 75 : Autres produits de gestion : 278 300,00 €

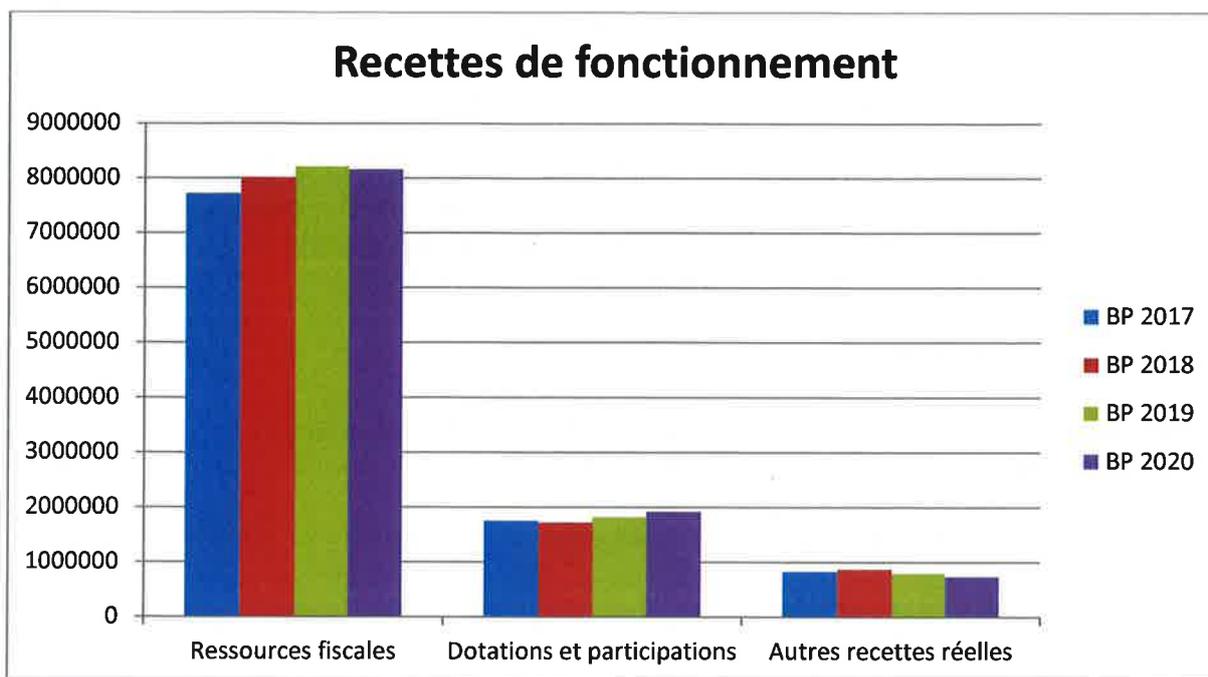
Ce chapitre comprend un certain nombre de recettes (Forum des services, Centre Médico-Social, espace Richelieu...) liées à l'activité de la Ville en tant que loueur de bâtiments

Chapitre 76 : Produits financiers : 14 000,00 €

Nous percevons ici le fonds de soutien versé par l'Etat.

Chapitre 77 : Produits exceptionnels : 10 000,00 €

Ce chapitre concerne diverses recettes, les annulations de mandats sur exercices antérieurs ou les remboursements sur les sinistres.



B- Dépenses de fonctionnement

Cette section permet le financement du fonctionnement des services municipaux, l'entretien du patrimoine communal ainsi que le versement des subventions aux associations.

Chapitre 011 : Charges Générales : 2 384 376,00 €

Les crédits inscrits à ce chapitre permettent le bon fonctionnement des services communaux.

Compte tenu des baisses successives de la DGF nous continuons à réfléchir à de nouveaux axes d'économie et optimiser l'efficacité de nos dépenses. Ce travail se poursuit en concertation avec les chefs de services et les adjoints toujours dans le but de garder une bonne qualité de service.

Chapitre 012 : Frais de personnel : 5 090 000,00 €

Grâce à l'impact des décisions prises depuis plusieurs années et à de nouveaux efforts dans l'organisation et la rationalisation des services, ce premier poste de dépenses reste maîtrisé, tout en préservant une qualité de service public à destination des usagers.

Certaines mesures viendront alourdir ces dépenses :

1- Les mesures législatives :

- La réévaluation de l'indemnité compensatrice à la CSG (34 000 €)
- Le versement d'une indemnité différentielle due à l'augmentation de la valeur du SMIC (pour les agents en dessous de l'indice brut 329)
- L'organisation des élections municipales 2020 (5 000 €)

2- Les autres éléments :

- La progression « naturelle » des carrières des fonctionnaires

Le Glissement Vieillesse Technicité (GVT) 32 000 €

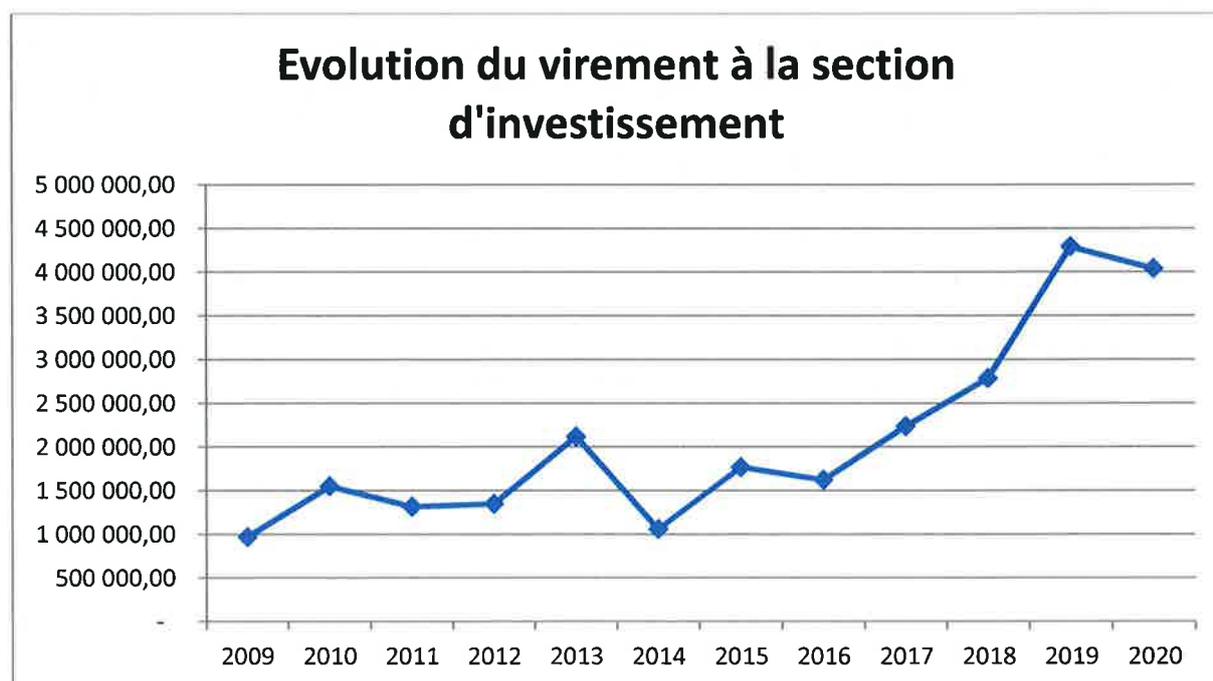
- Le versement des indemnités chômages pour un agent (12 000 €)
- Le remplacement de certains agents titulaires par des contractuels provoquant des doublons de postes

Chapitre 014 : Atténuation de produits : 18 500,00 €

On trouve ici le reversement de la taxe de séjour au profit du Conseil Départemental (10%) ainsi que les dégrèvements sur la taxe d'habitation pour les logements vacants.

Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement : 4 039 296.98 €

Témoin d'une bonne capacité d'autofinancement, ce chapitre permet d'alimenter la section d'investissement et ainsi de financer les opérations à réaliser.



Ce chapitre fléchit cette année principalement en raison de la crise sanitaire il reste cependant supérieur à 4 000 000 €.

Chapitre 042 : Opérations d'ordre entre sections : 559 000,00 €

On retrouve ici, l'amortissement des matériels ainsi que les dotations aux provisions. Nous prévoyons d'enregistrer cette année les provisions pour les comptes épargnes temps (71 000 €) ainsi que les provisions pour dépréciations des créances (100 000 €)

Chapitre 65 : Autres charges de gestion : 1 182 900,00 €

Ce chapitre peut sommairement être divisé en trois parties :

- Les participations (SDIS, budget MSP...)
- Les subventions aux associations
- Les indemnités des élus

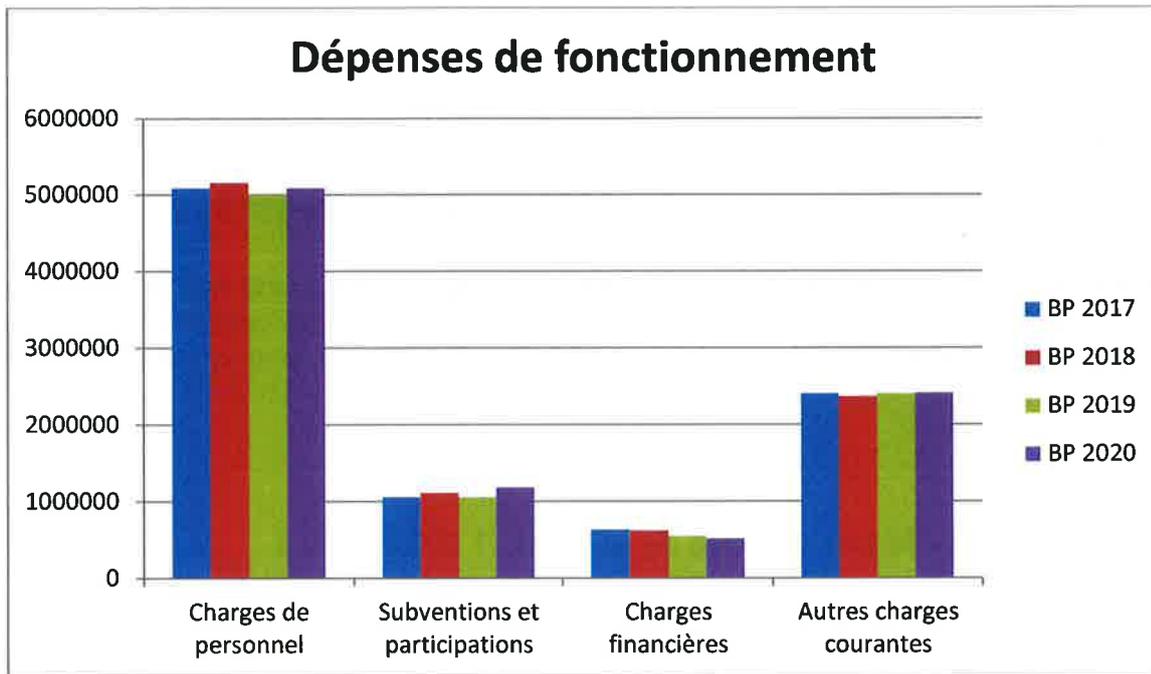
La participation au SDIS reste stable, tandis que celle prévue pour le budget MSP diminue en raison de la présence d'un médecin supplémentaire.

Chapitre 66 : Intérêts des emprunts : 515 000,00 €

On retrouve sur ce chapitre les intérêts de la dette.

Chapitre 67 : Charges exceptionnelles : 10 000,00 €

On retrouve sur ce chapitre notamment les régularisations sur les exercices antérieurs.



On pourra constater que l'inscription des charges reste globalement stable d'un budget à l'autre.

L'équilibre de la section de fonctionnement peut donc se présenter ainsi

Fonctionnement	BP 2020
Dépenses	
011 - Charges à caractère général	2 384 376.00
012 - Charges de personnel	5 090 000.00
014 - Atténuations de produits	18 500.00
023 - Virement à section investis.	4 039 296.98
042 - Opérations d'ordre entre section	559 000.00
65 - Autres charges gestion courante	1 182 900.00
66 - Charges financières	515 000.00
67 - Charges exceptionnelles	10 000.00
Total dépenses de fonctionnement	13 799 072.98
Recettes	
002 - Excédent de fonctionnement reporté	2 874 728.98
013 - Atténuations de charges	50 000.00
042 - Opérations d'ordre entre section	103 000.00
70 - Produits des services	387 500.00
73 - Impôts et taxes	8 159 935.00
74 - Dotations et participations	1 921 609.00
75 - Autres produits gestion courante	278 300.00
76 - Produits financiers	14 000.00
77 - Produits exceptionnels	10 000.00
Total recette de fonctionnement	13 799 072.98

III - La section d'investissement : 8 542 102.71 €

Les crédits inscrits ici permettent la réalisation des aménagements indispensables au bon développement de la commune ainsi que les achats de gros matériels nécessaires au fonctionnement des services.

	BP 2019	BP 2020
Restes à réaliser	1 113 620.00	380 601.38
Virement de la section de fonctionnement	4 289 819.90	4 039 296.98
Affectation du résultat	1 229 061.29	2 213 360.35
Budget primitif	1 044 269.00	1 908 844.00
Total recettes	7 676 770.19	8 542 102.71
Restes à réaliser	457 794.99	421 639.61
Solde d'investissement reporté	1 875 664.68	2 172 322.12
Budget primitif	5 343 310.52	5 948 140.98
Total dépenses	7 676 770.19	8 542 102.71

A - Les recettes d'investissement :

Chapitre 021 : Virement de la section de fonctionnement : 4 039 296,98 €

Il est égal au compte 023 en dépenses de fonctionnement.

Chapitre 040 : Opérations d'ordre entre sections : 559 000,00 €

On enregistre ici les mêmes montants qu'en dépenses de fonctionnement sur le chapitre 042.

Chapitre 10 : Dotations et Excédents : 2 543 360,35 €

On retrouve sur ce chapitre trois postes :

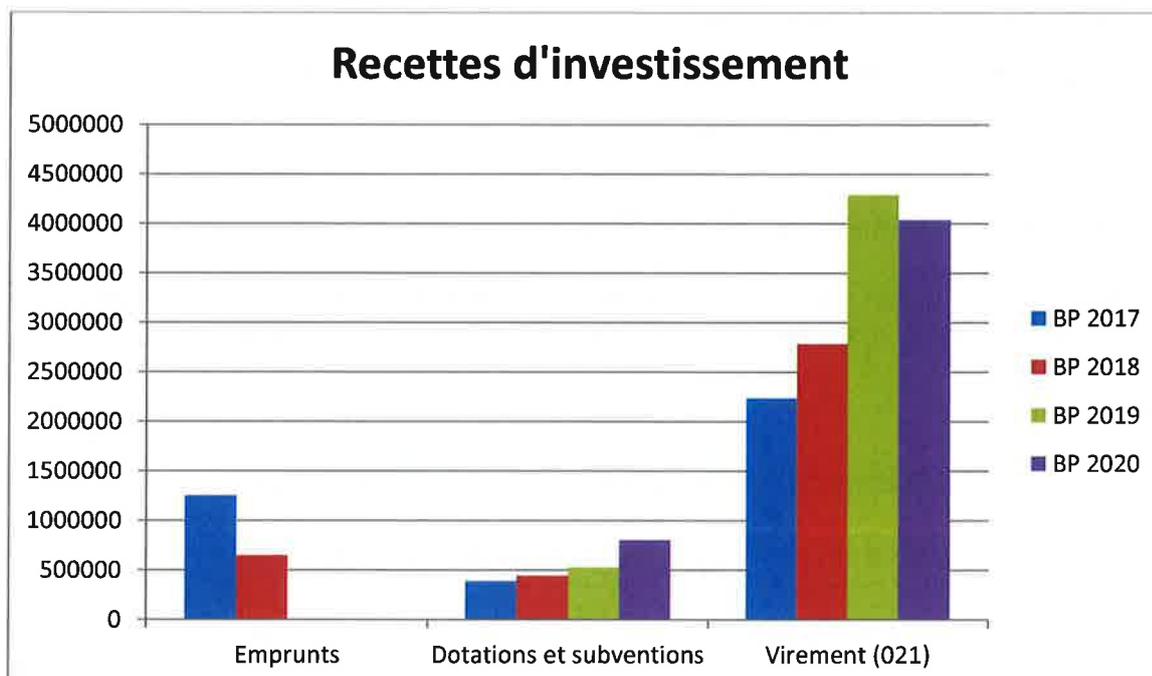
- Le FCTVA, qui est calculé sur la base des dépenses d'équipements réalisées en 2018, pour un montant de 290 000,00 €
- La Taxe d'aménagement pour 40 000,00 € (là encore les spécialistes prévoient une baisse de 40% de ces recettes)
- L'affectation de résultat pour 2 213 360,35 €

Chapitre 13 : Subventions : 792 445,38 €

Organismes	Opérations	Montants
DETR	Abords de la piscine (inscrit en restes à réaliser)	20 601,38
DETR	Acquisition du Collège Beaussire	305 190,00
Fondation du Patrimoine	Réhabilitation du kiosque	165 000,00
Appel à souscription	Réhabilitation du kiosque	67 000,00
SNCF	Rbt travaux l'Argélique	200 000,00
CCSVL	Attribution de compensation invt	34 654,00
TOTAL BP		792 445,38

Chapitre 27 : Autres immobilisations financières : 392 000,00 €

Il s'agit du remboursement de l'avance consentie à Vendée Expansion dans le cadre de l'opération « Michel Moy ». Cette somme est inscrite en restes à réaliser pour 360 000 €, l'inscription du solde (32 000 €) correspond à la nouvelle convention d'avance de trésorerie.



On pourra constater que notre principale ressource au niveau de l'investissement reste la part d'autofinancement dégagée par la section de fonctionnement et que celle-ci reste supérieure à 4 000 000 €.

B – Les dépenses d'investissement :

Chapitre 001 : Solde d'investissement reporté : 2 172 322,12 €

Chapitre 040 : Opérations d'ordre entre sections : 103 000,00 €

Cette somme correspond aux travaux en régie et aux amortissements des subventions d'équipement.

Chapitre 021 : Produits des cessions : 216 000,00 €

Sont prévus pour cette année :

- la vente de l'ancien logement du cimetière pour 85 000 €
- la cession à la Communauté de Communes de la parcelle située 28 rue du Maréchal Juin à Ferme Neuve que la ville a préemptée pour 131 000 €

Chapitre 020 : Dépenses imprévues : 169 870,98€

Comme en fonctionnement, une somme est réservée pour des travaux liés à des événements inattendus.

Chapitre 10 : Dotations : 48 000,00 €

Nous avons perçu à tort de la taxe d'aménagement pour la construction du foyer d'accueil médicalisé Damien Seguin, il convient de reverser cette taxe.

Chapitre 16 : Remboursement d'emprunts : 1 142 000,00 €

Cette somme correspond au remboursement en capital des emprunts.

Chapitre 20-204-21-23 : Dépenses d'équipements : 4 874 909.61 €

Ces dépenses sont votées par opération, le détail en est le suivant :

Opération d'exécution	Restes à réaliser 2019	BP 2020	Budget 2020
586 - Modernisation des ateliers	8 824,40	113 500,00	122 324,40
588 - Modernisation espaces verts	-	44 900,00	44 900,00
596 - Locaux équipement scolaire	4 537,02	79 800,00	84 337,02
598 - Amélior. Equip. Urbain	129 920,32	1 794 550,00	1 924 470,32
615 - Terrains de sports	-	64 300,00	64 300,00
654 - Voirie	195 727,71	1 251 000,00	1 446 727,71
695 - Habitat	885,56	21 000,00	21 885,56
698 - Rénovation centre-ville	385,20	-	385,20
699 - Abords piscine	25 716,48	-	25 716,48
700 - ADAP accessibilité bâtiments	50 362,92	234 220,00	284 582,92
701 - Construction école du centre	5 280,00	850 000,00	855 280,00
Total :	421 639,61	4 453 270,00	4 874 909,61

L'équilibre de la section d'investissement peut donc se présenter ainsi :

Dépenses d'investissement			
001 – Solde d'exécution d'inv. reporté		2 172 322.12	2 172 322.12
020 – Dépenses imprévues Invest		169 870.98	169 870.98
040 – Opérations d'ordre entre section		103 000.00	103 000.00
041 – Opérations patrimoniales			-
10 – Dotations Fonds divers Réserves		48 000.00	48 000.00
16 – Remboursement d'emprunts		1 142 000.00	1 142 000.00
20 – Immobilisations incorporelles	14 697.60	381 600.00	396 297.60
204 – Subventions d'équipement versées	885.56	21 000.00	21 885.56
21 – Immobilisations corporelles	127 025.67	2 381 470.00	2 508 495.67
23 – Immobilisations en cours	279 030.78	1 669 200.00	1 948 230.78
27 – Autres immos financières		32 000.00	32 000.00
Total dépenses d'investissement	421 639.61	8 120 463.10	8 542 102.71
Recettes d'investissement			
021 – Virement à la section de fonct.		4 039 296.98	4 039 296.98
024 - Produit des cessions		216 000.00	216 000.00
040 – Opérations d'ordre entre section		559 000.00	559 000.00
041 – Opérations patrimoniales			-
10 – Dotations Fonds divers Réserves		2 543 360.35	2 543 360.35
13 – Subventions d'investissement	20 601.38	771 844.00	792 445.38
16 – Emprunts et dettes assimilées			-
27 – Autres immos financières	360 000.00	32 000.00	392 000.00
Total recettes d'investissement	380 601.38	8 161 501.33	8 542 102.71

LES BUDGETS ANNEXES

I – LE BUDGET ASSAINISSEMENT - 214

Le budget assainissement s'équilibre à hauteur de 587 597.65 € en fonctionnement et 887 803.60 € en investissement.

En investissement, sont prévus pour cette année, les études pour la construction de la nouvelle station d'épuration, les travaux avenue Michel Rambaud et boulevard de l'Aumônerie ainsi que divers travaux sur le réseau.

En recettes d'investissement, on retrouve l'affectation de résultat et le prélèvement ainsi que les amortissements.

En fonctionnement, l'encaissement des redevances assainissement ainsi que l'excédent de l'année 2019 permettent un virement à la section d'investissement de 226 597.65 €.

Le budget se présente donc ainsi :

Chapitre nature	BP 2020
Dépenses de fonctionnement	
011 - Charges à caractère général	59 000.00
012 - Charges de personnel	50 000.00
023 - Virement à section investis.	226 597.65
042 - Opérations d'ordre entre section	202 000.00
66 - Charges financières	48 000.00
67 - Charges exceptionnelles	2 000.00
Total dépenses de fonctionnement	587 597.65
Recettes de fonctionnement	
002 – Excédent antérieur reporté Fonc.	99 597.65
042 – Opération d'ordre entre section	21 000.00
70 – Ventes prod fab, prest serv, marchandises	466 000.00
76- Produits financiers	1 000.00
Total recettes de fonctionnement	587 597.65

Chapitre nature	Restes à réaliser 2019	BP 2020	Budget 2020
Dépenses d'investissement			
040 – Opérations d'ordre entre section		21 000.00	21 000.00
041 – Opérations patrimoniales		10 000.00	10 000.00
16 – Remboursement d'emprunts		110 000.00	110 000.00
20 – Immobilisations incorporelles	70 500.00	72 000.00	142 500.00
21 - Immobilisations corporelles		88 000.00	88 000.00
23 – Immobilisations en cours	151 303.60	365 000.00	516 303.60
Total dépenses d'investissement	221 803.60	666 000.00	887 803.60
Recettes d'investissement			
001 – Excédent antérieur reporté		129 697.60	129 697.60
021 – Virement à la section de fonct.		226 597.65	226 597.65
040 – Opérations d'ordre entre section		202 000.00	202 000.00
041 – Opérations patrimoniales		10 000.00	10 000.00
10 – Dotations Fonds divers Réserves		62 106.00	62 106.00
13 – Subventions d'investissement	30 000.00		30 000.00
16- Emprunts et dettes		227 402.35	227 402.35
Total recettes d'investissement	30 000.00	857 803.60	887 803.60

III – LE BUDGET MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE – 221

Le budget MSP s'équilibre à hauteur de 129 265.00 € en fonctionnement et 81 920.37 € en investissement.

En recettes, nous percevons les loyers des professionnels. Une participation du budget principal doit être versée pour 7 000,00€

Le budget s'équilibre donc ainsi :

Chapitre nature	BP 2020
Dépenses de fonctionnement	
011 - Charges à caractère général	33 165.00
023 - Virement à section investis.	11 000.00
042 - Opérations d'ordre entre section	64 000.00
65 - Autres charges de gestion courante	100.00
66 - Charges financières	21 000.00
Total dépenses de fonctionnement	129 265.00
Recettes de fonctionnement	
002 – Excédent antérieur reporté Fonc.	16 765.00
042 – Opération d'ordre entre section	39 500.00
74 – Dotations et participations	7 000.00
75 – Autres produits de gestion courante	66 000.00
Total recettes de fonctionnement	129 265.00

Chapitre nature	RAR 2019	BP 2020	Budget 2020
Dépenses d'investissement			
001 – Déficit antérieur reporté		6 920.37	6 920.37
040 – Opérations d'ordre entre section		39 500.00	39 500.00
16 – Remboursement d'emprunts		34 500.00	34 500.00
21 – Immobilisations corporelles		1 000.00	1 000.00
Total dépenses d'investissement		81 920.37	81 920.37
Recettes d'investissement			
021 – Virement à la section de fonct.		11 000.00	11 000.00
040 – Opérations d'ordre entre section		64 000.00	64 000.00
10 – Dotations Fonds divers Réserves		6 920.37	6 920.37
16 – Emprunts et dettes			-
Total recettes d'investissement		81 920.37	81 920.37